

Espace Interrégional Européen

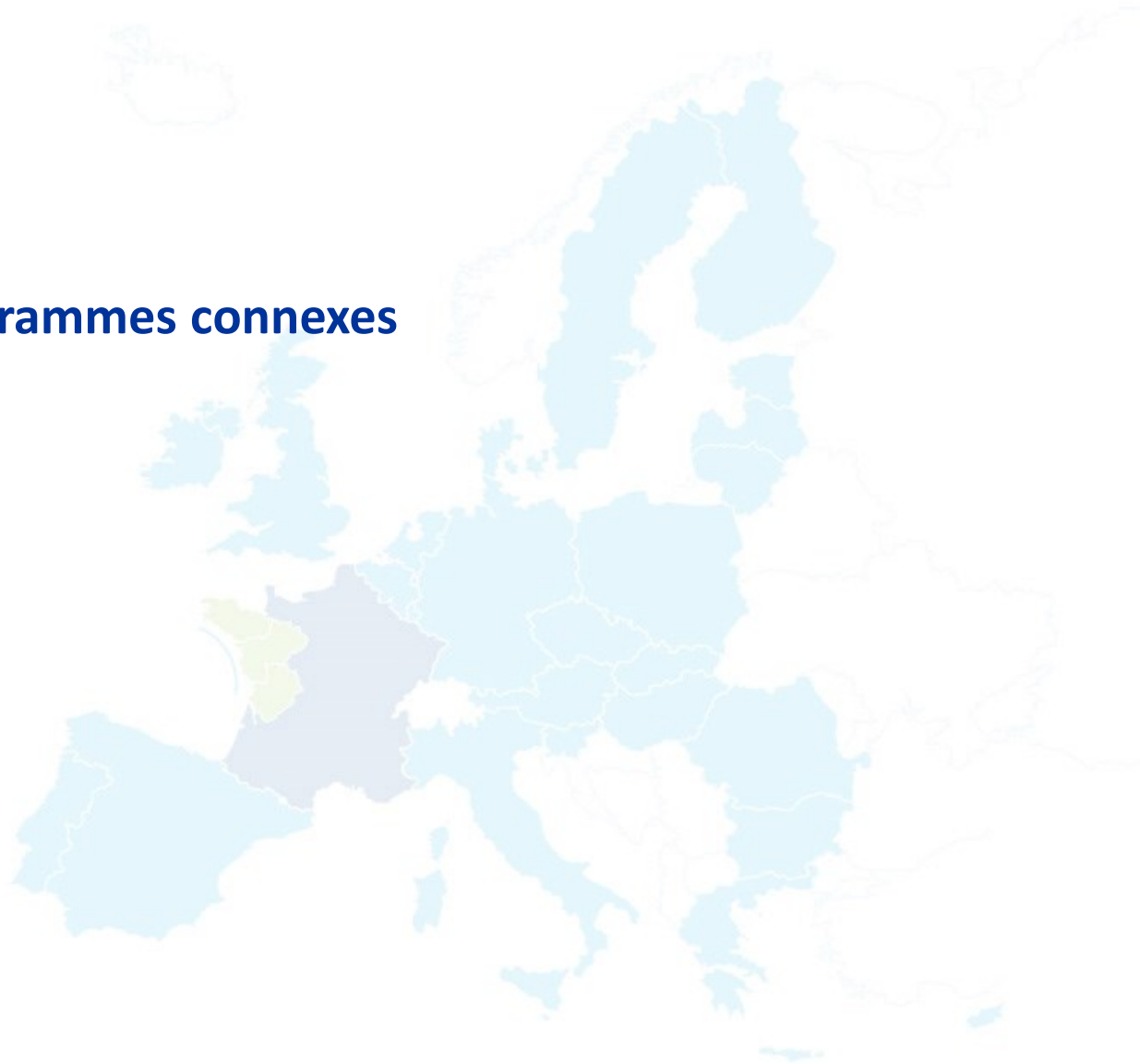
**Interface des Régions
Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes
avec les Institutions européennes
à Bruxelles**

Conférence Croissance bleue Atlantique, 8 juin 2015

Sommaire

Présentation de l'EIE

1. Horizon 2020 et programmes connexes
2. Programme LIFE
3. Programme COSME



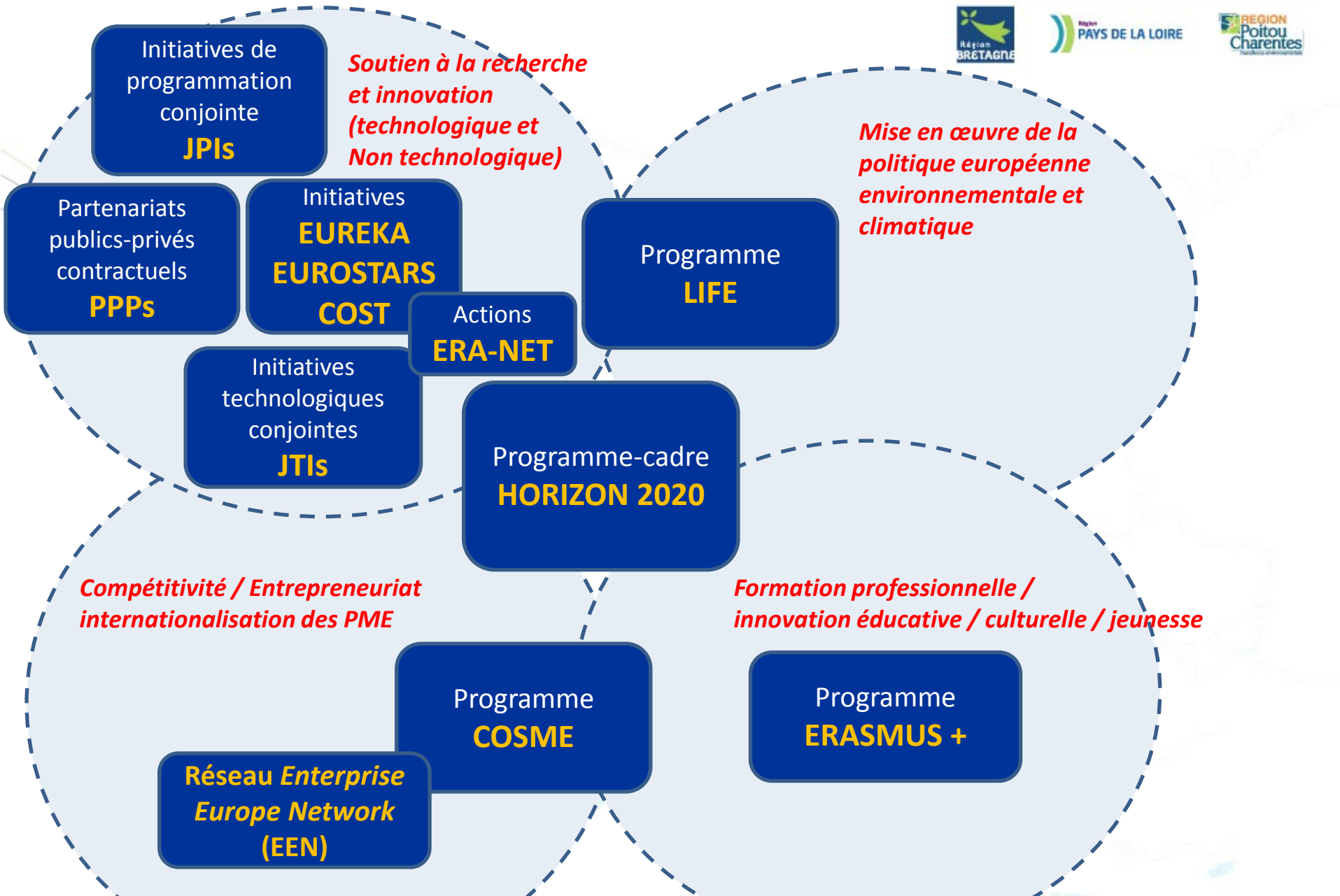
Les missions de l'EIE

- ❑ Assurer une **veille législative**
- ❑ Susciter l'élaboration de **positions** des trois Régions sur des dossiers phares
- ❑ Exercer un **lobbying** auprès des Institutions européennes en vue de défendre et promouvoir les intérêts des trois Régions
- ❑ **Accueillir** à Bruxelles les élus, les services et autres opérateurs des trois Régions
- ❑ Intensifier la **présence de l'EIE** au sein de réseaux d'influence
- ❑ Assurer une **veille des appels à propositions** et un appui au montage de projets
- ❑ **Inform**er sur les politiques européennes

Aperçu des programmes européens pertinents pour mettre en œuvre le Plan d'action de la Stratégie Atlantique en Région

Quelques programmes européens couvrant toutes ou partie des priorités du Plan d'Action de la Stratégie Atlantique :

- **Horizon 2020**, programme principal outil d'intervention européen en faveur de la **recherche & innovation** dans les communautés Atlantiques
- Le programme **LIFE**, levier d'action pour la **préservation et valorisation des ressources naturelles**
- Le programme **COSME** pour la **compétitivité et l'internationalisation des entreprises et clusters**
- Soutenir les priorités du Plan d'action par la **coopération territoriale** : les programmes **INTERREG (Espace Atlantique et SUDOE notamment)**
- **L'offre de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour des projets d'investissement des entreprises ou secteur public**
- **Le soutien à la formation et les compétences** via le programme **Erasmus+**



1. Horizon 2020 et programmes connexes





70 Mds€ sur 2014-2020



EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

(22,3 Mds €)

Budget Mds€

- Conseil européen de la recherche (E.R.C.) 11,9
- Actions Marie Sklodowska-Curie 5,6
- Technologies futures et émergentes (FET) 2,5
- Infrastructures de recherche 2,3

PRIMAUTÉ INDUSTRIELLE

(15,5 Mds €)

Budget Mds€

- Technologies clés génériques (KET) et industrielles (ex. Espace, TIC) : 12,4
 - microélectronique
 - photonique
 - nanotechnologies
 - matériaux avancés
 - systèmes de production
 - biotechnologies et industrielles
- Innovation dans les P.M.E. 0,6
- Accès au financement à risque 2,6

DÉFIS SOCIÉTAUX

(27 Mds €)

Budget Mds€

- Santé, bien-être, vieillissement 6,8
- Sécurité alimentaire, agriculture et foresterie durables, recherche marine et maritime, sur les eaux intérieures et bioéconomie 3,5
- Energies sûres, propres, efficaces 5,4
- Transports intelligents, verts, intégrés 5,8
- Climat, environnement, matières premières 2,8
- Sociétés inclusives et novatrices et capables de réflexion 1,2
- Sociétés sûres 1,5

Diffusion de l'excellence et élargissement de la participation (0,7 Mds €)

Science pour la Société (0,4 Mds €)

Financement de l'Institut européen de technologie (2,5 Mds €)

Financement du Centre Commun de la Recherche (1,7 Mds €)

La programmation conjointe, complément aux sources de financement dans H2020

Des instruments de programmation conjointe sur une variété de thématiques

Les partenariats publics-privés

« institutionnels »



« contractuels »

Internet du futur
Véhicules verts
Robotique

5G
Photonique
Usines du futur
Robotique
SPIRE
Calcul Hautes performances

- Cofinancement UE et consortia d'industriels de projets collaboratifs de R&I
- Pas de programme de travail comme dans H2020, mais des agendas stratégiques de recherche (SRA) ou feuilles de routes mutliannuelles (MAP)

Les actions ERA-NET

Une cinquantaine en 2014, dont :



- Mise en réseau de programmes régionaux ou nationaux de R&I
- Financement d'appels à propositions conjoints (l'UE offre un top-up de 33%)
- Les Régions sont éligibles à ces actions

Les programmes intergouvernementaux

9 Initiatives de programmation conjointe
JPI

Programme
EUREKA

Celtic+

Eurogia

Metallurgy

Europe

EURIPIDES

Eurostars

Initiative COST

Le soutien aux PME dans Horizon 2020 et Programmes connexes

+/- 70 Mds € sur 2014-2020, au bénéfice notamment des PME :

- **Le programme-cadre Horizon 2020**, qui comprend :
 - Un Outil dédié aux PME (« instrument PME ») 400M€/an
 - Des projets collaboratifs de R&I 600M€/an
 - Un dispositif pilote à destination des PME en forte croissance (FTI) 100M€/an

- **Le programme Eurostars**, spécifiquement dédié aux PME 150M€/an

- **L'initiative Eureka** est un programme intergouvernemental qui comporte des volet de grand intérêt pour les PME

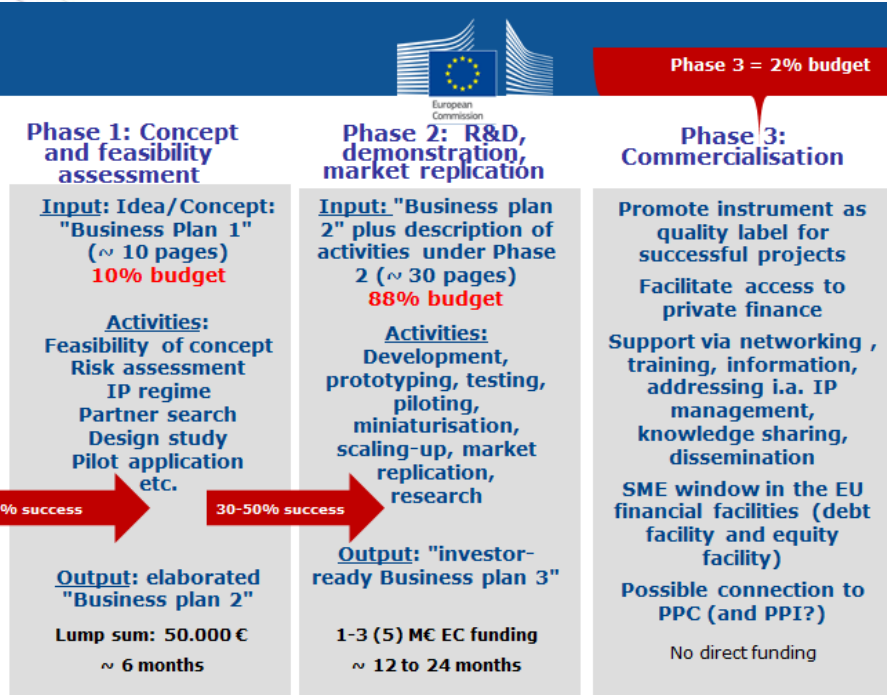
- **Des instruments financiers**, Accès au financement à risque (prêts et fonds propres)

Dispositif InnovPlus, prêt innovation BPIFrance

L'instrument PME

Au moins 20 % des crédits d'Horizon 2020 devront être alloués aux PME

De nouveaux schémas de financement : L'instrument PME...



Conditions de participation :

- une PME seule, mature ou non, peut déposer une proposition (partenariats possibles)
- Possible directement de déposer en phase 1 ou 2 de l'instrument
- Opportunité de « coaching », sous coordination d'Entreprise Europe Network
- Cofinancement jusqu'à **70%** des coûts directs
- **4 dates limites de dépôt par an**

... et le dispositif pilote de « voie rapide vers l'innovation » (*Fast track to innovation*)

- Projets de transfert de technologie portés par des **petits consortia de 5 partenaires max.**
- 100M€/an, environ 100 projets retenus, 3M€ max. / subvention
- Un appel à projets ouvert en continu, 3 dates d'évaluation par an, dès 2015
- Un temps de délivrance de la subvention (« time to grant ») réduit à 6 mois



2. Programme LIFE



Programme LIFE



Caractéristiques du programme LIFE

Budget : 3,46 milliards d'euros pour 2014-2020 et

Public-cible : Autorités publiques, ONG, acteurs privés (ex. PME).

Deux composantes principales :

- **Le sous-programme « environnement » (2,54 Mds€)**, centré sur 3 domaines prioritaires (« environnement et utilisation rationnelle des ressources » ; « nature et biodiversité » ; « gouvernance et information en matière d'environnement »)
- **Le sous-programme « action pour le climat » (0,86 Mds€)**, lui aussi centré sur 3 domaines prioritaires (« atténuation du changement climatique » ; « adaptation pour le changement climatique » ; gouvernance et information en matière de climat »)

La logique d'action : financement de projets, démonstration technologique, subvention de fonctionnement aux ONG, financement d'études et conférences...), et est enrichie d'une nouvelle forme de subvention, Les projets intégrés.

Programme LIFE

Types de projets financés

- Projets de démonstration et projets pilotes
- Echange de bonnes pratiques
- Projets de sensibilisation et de diffusion de connaissances
- Assistance technique et renforcement des capacités préparatoires

Projets intégrés

- Mis en œuvre à une grande échelle territoriale (interrégionale, transnationale de préférence)
- Développement de stratégies ou plans d'action pour mettre en œuvre la politique climatique de l'UE, principalement

+ Instruments financiers (mécanisme de financement du capital naturel (NCFF) ; financement privé pour l'efficacité énergétique (PF4EE))

Programme LIFE



Conditions particulières de participation

- Pas de nombre minimum de partenaires requis, mais projets transnationaux avec valeur ajoutée européenne encouragés (et mieux notés)
- **Taux de cofinancement maximum (TCM) :**
 - **Echanges de bonnes pratiques, Projets de démonstration, Projets pilotes, Projets d'information, sensibilisation et de diffusion : 60% en 2014-2017, 55% en 2018-2020)**
Sous-programme Nature et biodiversité : 60% et 75% pour espèces et habitats prioritaires
 - **Projets intégrés : 60%**
 - **Assistance technique : 60 %**
 - **Renforcement des capacités : 100 %**
 - **Projets préparatoires : 60%**
 - **Subventions de fonctionnement : 70%**

1. Programme COSME



Programme COSME

Budget : 2,3 Mds € sur 2014-2020

Public-cible : clusters, associations d'entreprises, structures d'appui, entreprises...

Quatre volets :

- **Améliorer l'accès au financement** (60% du budget total du programme), qui opérationnalise des instruments financiers cofinancés avec la Banque européenne d'investissement : (prêts, garanties, contre garanties), capital-investissement (capital-risque, capital-développement, financement mezzanine)
- **Améliorer l'accès des aux marchés** (21%) (création d'un guichet unique pour les entreprises afin de diffuser les informations (législatives, financières, programmes européens...) d'intérêt pour les PME).
- **Améliorer les conditions cadres** (11,5%), (mesures de clustering et les partenariats entre clusters européens)
- **Encourager l'entrepreneuriat** (2,5%). Le programme encourage à ce titre l'échange de bonnes pratiques, la formation ou des activités de promotion de l'éco-entrepreneuriat, par exemple

Programme COSME

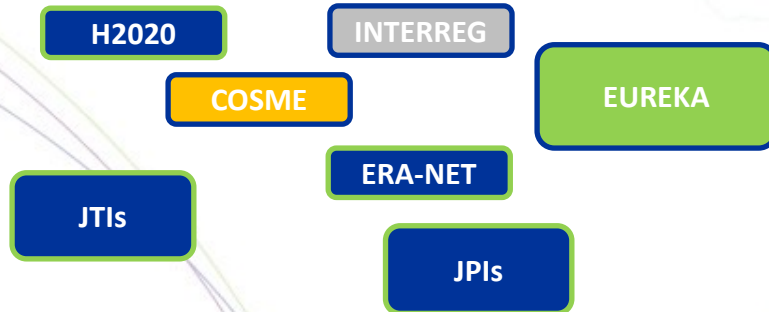
Quelques exemples de programmes d'intérêt pour les clusters atlantiques :

- **Programme « clusters of excellence »**
- **Programme « cluster go international »**
- **Programme « Erasmus pour les jeunes entrepreneurs »**

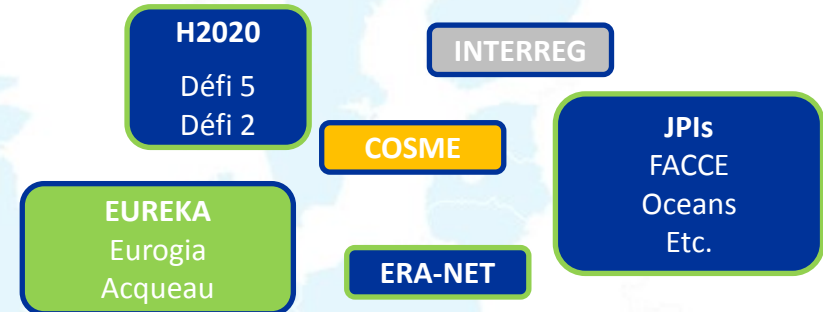
Exemples de programmes pertinents

Par thématique

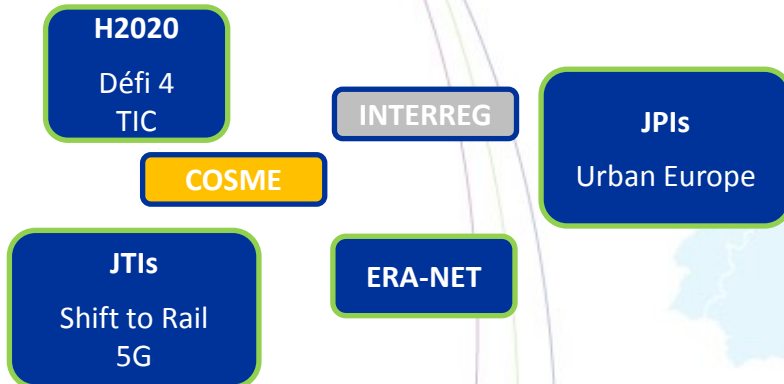
Priorité 1 – Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation



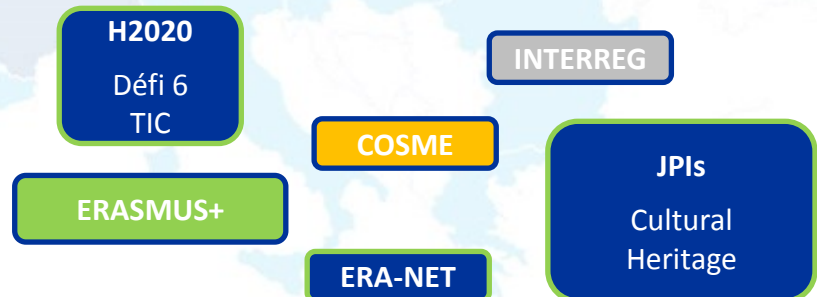
Priorité 2 - protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique



Priorité 3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité



Priorité 4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable



Différence d'approche entre un projet Européen et un projet local/régional

- Démarche collaborative vs. monobénéficiaire
- Différence d'éligibilité des postes de dépenses (les programmes européens financent R&I, études, réseau d'acteurs, plateformes, modélisation, développement d'outils et indicateurs... mais ne financent pas l'acquisition de bâtiment / équipement...)
- Dimensionnement
- Valeur ajoutée européenne
- Impact attendu (commercialisation d'un produit ou service, montage d'une démarche coopérative avec d'autres territoires européens, etc.)
- Différence d'échelle dans la réplique possible des projets
- Différences de prérequis (obstacles linguistiques, financiers...)

Merci pour votre attention !

Espace Interrégional Européen



Questions ?

Contacts:

Morgane LESAGE

Directrice

morgane.lesage@brplpc.org

Frédéric SUCHE

Chargé de mission Recherche & innovation, Affaires maritimes

frederic.suche@brplpc.org

